



CONGRÈS NATIONAL

2024



VILLE DE
LA
ROCHELLE

Merci de retourner au plus vite, dès la fin de votre congrès académique, vos amendements par mail à theme_c@sympa.snes.edu en respectant toutes les consignes ci-dessous.

Consignes à respecter pour les remontées des congrès académiques

- ✓ **Aucune modification dans les deux premières colonnes (les numéros et le texte initial)**
- ✓ Tous les amendements académiques doivent apparaître dans la dernière colonne. **S'il n'y a aucune modification sur le paragraphe, la case doit rester vide !**
- ✓ **Les ajouts par rapport au texte initial seront identifiés par du gras + italique : ajout**
- ✓ **Les suppressions par rapport au texte initial seront identifiées par un barré simple sans gras, sans italique : suppression**
- ✓ Aucune couleur ne sera prise en compte dans les remontées académiques
- ✓ Aucun commentaire, suivi de modifications, note de bas de page, surlignage etc. ne devra être ajouté au document
- ✓ Toujours commencer un amendement par un verbe d'action : ajouter, supprimer, remplacer, etc.
- ✓ Utiliser le raccourci § pour éviter de saisir « paragraphe » à chaque fois, cela permet de gagner de la place.
- ✓ Réduire le nombre de caractères autant que faire se peut : il est inutile de recopier tout un paragraphe pour un ou deux mots. Donc utiliser les (...) pour dire qu'on est plus au début du § et qu'on a coupé. Pour dire que le § continue après la modification, merci d'utiliser le ...
- ✓ Pour la féminisation, merci d'adopter le ·e (comme dans le texte initial).
- ✓ **Merci d'ajouter devant votre amendement en 3^{ème} colonne, les 3 lettres de votre académie en majuscule à la place des TOU.** Cela facilitera le travail de compilation de nos salariées. Commencer par faire un *Remplacer tout* « TOU- » par les lettres de votre académie.
- ✓ **En cas de motion(s) sur un thème, merci de la/les ajouter à la fin de ce document en dehors du tableau avec, pour chacune, le détail du vote de votre congrès académique.**

Rapporteurs/Rapportrices : Sophie Vénéitay, Ludivine Debacq, Magali Espinasse, Cédric Gerland, Marie-Laure Guégan-Balliner, Hervé Le Fiblec, Sébastien Salmon, Cyril Verlingue

N°	Texte initial – NE RIEN INSCRIRE NI MODIFIER DANS CETTE COLONNE	Vos amendements académiques
001	Thème C - Notre syndicalisme de luttés et de transformation sociale	TOU - Ajouter : Thème C – Renforcer notre syndicalisme de luttés et de transformation sociale
002		TOU -
003	Introduction	TOU -
004	En France, comme dans d'autres pays d'Europe, l'extrême droite confirme son implantation et sa capacité à occuper le devant de la scène politique. En France, il ne s'agit plus seulement de dédramatisation ou de banalisation. L'extrême droite est désormais légitimée, en particulier par des décisions et initiatives du président de la République, du gouvernement ou de sa majorité parlementaire. La loi immigration est le symbole de cette compromission de l'exécutif et de la majorité gouvernementale en actant l'entrée du concept de préférence nationale dans la loi.	TOU - Supprimer : En France, comme dans d'autres pays d'Europe, l'extrême droite confirme son implantation et sa capacité à occuper le devant de la scène politique. En France, il ne s'agit plus seulement de dédramatisation ou de banalisation. L'extrême droite est désormais légitimée, en particulier par des décisions et initiatives du président de la République, du gouvernement ou de sa majorité parlementaire. La loi immigration est le symbole de cette compromission de l'exécutif et de la majorité gouvernementale en actant l'entrée du concept de préférence nationale dans la loi. Remplacer par : <i>Les politiques néolibérales et ultra-réactionnaires menées depuis des années nourrissent une forme de désespoir social. Celui-ci s'enracine notamment dans le sentiment d'abandon lié au recul des services publics ainsi que dans le constat</i>

		<p><i>d'inégalités qui se creusent. Ce désespoir alimente une crise de confiance dans la capacité du politique à apporter des solutions aux difficultés rencontrées, et en même temps sert de puissant moteur du vote pour les partis d'extrême-droite, en France comme dans d'autres pays d'Europe et du monde. En France, alors même que ses actes confirment sa nature raciste, xénophobe, anti-sociale et anti-démocratique, le Rassemblement National se présente de plus en plus comme une alternative en poursuivant sa stratégie de dédramatisation et de banalisation dans une logique de conquête du pouvoir.</i></p> <p><i>Par ailleurs, l'extrême droite est désormais légitimée, en particulier par des décisions et initiatives du président de la République, du gouvernement ou de sa majorité parlementaire. La loi immigration est le symbole de cette compromission de l'exécutif et de la majorité gouvernementale en actant l'entrée du concept de préférence nationale dans la loi. Dans un contexte de radicalisation politique des capitalistes, le gouvernement fait sauter les verrous qui séparaient jusque-là la droite libérale et l'extrême droite.</i></p>
005	<p>Les politiques néolibérales menées nourrissent une forme de désespoir social, puissant moteur du vote pour le Rassemblement National, et le gouvernement joue aussi aux apprentis sorciers en utilisant l'extrême droite pour fracturer la gauche. Elle profite ainsi du boulevard qui lui est ainsi offert sur la scène nationale pour continuer à s'affirmer comme une force politique s'inscrivant chaque jour davantage dans une logique de conquête du pouvoir alors même que ses actes confirment sa nature raciste, xénophobe et anti-républicaine.</p>	<p>TOU - Supprimer : Les politiques néolibérales menées nourrissent une forme de désespoir social, puissant moteur du vote pour le Rassemblement National, et le gouvernement joue aussi aux apprentis sorciers en utilisant l'extrême droite pour fracturer la gauche. Elle profite ainsi du boulevard qui lui est ainsi offert sur la scène nationale pour continuer à s'affirmer comme une force politique s'inscrivant chaque jour davantage dans une logique de conquête du pouvoir alors même que ses actes confirment sa nature raciste, xénophobe et anti-républicaine.</p>

006	Les forces de gauche, empêtrées dans leurs divisions internes, ne donnent aucune perspective d’alternance politique alors même que la menace de l’arrivée de l’extrême droite au pouvoir en 2027 se précise.	TOU – Remplacer le paragraphe par : <i>Dans ce contexte, on peut regretter que les</i> Les forces de gauche, empêtrées dans leurs divisions internes, ne donnent aucune perspective d’alternance <i>d’alternative</i> politique alors même que la menace de l’arrivée de l’extrême droite au pouvoir en 2027 se précise.
007	Dans le paysage social, le rôle des organisations syndicales est central. Ainsi, il revient aux organisations syndicales, notamment au SNES (dans le champ de l’Éducation) et à la FSU (dans son champ et avec ses partenaires) de construire les mobilisations qui permettent de rassembler et de gagner pour dessiner des perspectives de progrès social pour les salarié-es.	TOU - Supprimer : Dans le paysage social, le rôle des organisations syndicales est central. Ainsi, il revient aux organisations syndicales, notamment au SNES (dans le champ de l’Éducation) et à la FSU (dans son champ et avec ses partenaires) de construire les mobilisations qui permettent de rassembler et de gagner pour dessiner des perspectives de progrès social pour les salarié-es Remplacer par : <i>Dans le paysage social, la responsabilité des organisations syndicales de transformation sociale comme la FSU est de construire les mobilisations qui permettent de rassembler et de gagner pour dessiner des perspectives de transformation sociale et écologique.</i>
008	Pour gagner la bataille des idées et les mobilisations, le SNES-FSU doit approfondir sa réflexion sur l’évolution du paysage syndical, y compris à l’intérieur de la FSU. Les victoires passeront par un SNES fort d’une assise large dans la profession.	
009	Comment relancer la syndicalisation à l’heure où les interrogations de nos collègues sur l’efficacité de l’action syndicale sont nombreuses ?	TOU - Ajouter : <i>Renforcer la syndicalisation doit être une de nos priorités.</i>

010	Pour se renforcer, le SNES-FSU doit également interroger son fonctionnement afin d'élargir ses équipes, ce qui implique une réflexion sur les pratiques militantes afin de poursuivre le renouvellement et la féminisation des équipes.	Supprimer : Pour se renforcer, le SNES-FSU doit également interroger son fonctionnement afin d'élargir ses équipes, ce qui implique une réflexion sur les pratiques militantes afin de poursuivre le renouvellement et la féminisation des équipes.
011		TOU -
012	Fiche 1 - L'état du paysage syndical	TOU -
013	La mobilisation contre la réforme des retraites pendant le premier semestre de l'année 2023 a été conduite par une intersyndicale complète et unie sur un mot d'ordre clair. L'unité syndicale dans la durée a été un des facteurs d'une large mobilisation : les manifestations ont battu des records de participation, de nouveaux publics ont rejoint les cortèges syndicaux (primo manifestant·es, précaires, etc.) et la bataille de l'opinion publique a été gagnée. Cette séquence a aussi prouvé le niveau de confiance élevé des salarié·es dans les organisations syndicales.	TOU -
014	<i>Mais le gouvernement est passé en force sans que les organisations syndicales ne soient véritablement entendues et la réforme s'applique. Cette mobilisation illustre donc de nombreux défis auxquels est confronté le mouvement syndical : rassembler les salarié·es dans des champs professionnels très divers et bousculés par les mutations du monde du travail dans un contexte de crise démocratique.</i>	TOU - Supprimer : Mais le gouvernement est passé en force sans que les organisations syndicales ne soient véritablement entendues et la réforme s'applique. Cette mobilisation illustre donc de nombreux défis auxquels est confronté le mouvement syndical : rassembler les salarié·es dans des champs professionnels très divers et bousculés par les mutations du monde du travail dans un contexte de crise démocratique. Remplacer par : <i>La mobilisation contre la réforme des retraites, articulée sur des journées de grève isolées et des manifestations massives, mais</i>

		<p><i>sans secteur professionnel paralysé durablement par la grève, n'a pas permis de gagner, et la réforme s'applique. Pour autant, les salarié-es conservent une forme de confiance envers le mouvement syndical dans son ensemble, avec des rebonds de syndicalisation par exemple. L'opposition de gauche ne prolonge pour le moment toujours pas cette dynamique. Au plan politique, le pouvoir est sorti durement ébranlé par cette mobilisation historique, au point d'être contraint à rechercher des alliances, par ailleurs problématiques et dangereuses, pour se maintenir.</i></p> <p><i>Cette mobilisation illustre donc de nombreux défis auxquels est confronté le mouvement syndical : rassembler les salarié-es dans des champs professionnels très divers et bousculés par les mutations du monde du travail dans un contexte de crise et recul démocratique pour créer un rapport de force qui permette d'imposer nos revendications. Dans ce rapport de force, la grève joue un rôle central, par les capacités de blocage qu'elle induit dès lors qu'elle est massive et durable.</i></p>
015	<p>Les débats traversent aujourd'hui l'interpro : son unité doit-elle être maintenue de manière pérenne pour travailler sur la durée des dossiers (salaires et pensions, égalité femmes/hommes, etc.) ou se réunir ponctuellement à l'occasion de mobilisations déterminées ?</p>	<p>TOU –</p> <p>Supprimer :</p> <p>Les débats traversent aujourd'hui l'interpro : son unité doit-elle être maintenue de manière pérenne pour travailler sur la durée des dossiers (salaires et pensions, égalité femmes/hommes, etc.) ou se réunir ponctuellement à l'occasion de mobilisations déterminées ?</p> <p>Remplacer par :</p> <p><i>Dès lors, dès que cela est possible, sur la base de revendications claires et en phase avec nos mandats, l'unité doit être construite tant sur des dossiers que dans l'action. Le travail sur des objets communs doit permettre de faire émerger des convergences</i></p>

		<p><i>revendicatives.</i></p> <p><i>Le « groupe des 9 » organisations de retraité.es peut être une piste d'organisation du travail intersyndical : il a montré sa capacité à organiser le monde des retraité.es, à porter ses revendications, à s'affirmer auprès des pouvoirs publics comme représentant de cette part grandissante des citoyens de notre pays. Une dynamique incontestable s'est créée alliant manifestations, délégations mais aussi réflexions, analyses et expressions communes portées notamment lors de colloques ou de rencontres nationales des délégué-es des départements. Un ancrage solide et fructueux La déclinaison départementale de cette unité d'organisation et d'action, bien qu'à géométrie variable, est essentielle. Les succès des manifestations de ces dernières années sont à mettre à l'actif de la mobilisation des équipes, à la fois relais des impulsions nationales et porteuses d'initiatives locales. C'est sans conteste cette apparition large et unitaire sur l'ensemble du territoire qui a permis des avancées sur certaines mesures, notamment sur la nécessaire revalorisation des pensions. C'est aussi elle qui a permis que les revendications des retraité.es trouvent leur légitimité dans le débat sur les retraites en prouvant qu'elles et ils étaient concerné.es par la réforme. Ce groupe fêtera ses 10 ans cette année.</i></p>
016	<p>Le SNES, avec la FSU, continue d'être moteur pour faire vivre son mandat d'unification du syndicalisme de transformation sociale en débattant pour cela avec CGT et Solidaires des étapes allant dans ce sens. Après le congrès de la CGT, les discussions ont repris pour la construction</p>	<p>TOU – Ajout : Le SNES, avec la FSU, continue d'être moteur pour faire vivre son mandat d'unification du syndicalisme de luttés et de transformation sociale en débattant pour cela avec CGT et</p>

	d'un nouvel outil syndical. Les premiers échanges montrent la volonté de redynamiser ensemble le syndicalisme de transformation sociale.	Solidaires des étapes allant dans ce sens. Après le congrès de la CGT, les discussions ont repris pour la construction d'un nouvel outil syndical. Les premiers échanges montrent la volonté de redynamiser ensemble le syndicalisme de transformation sociale.
017	Quels sont les objets de travail en commun qui pourraient être les bases de ce nouvel outil syndical ?	TOU – Remplacer le paragraphe par : <i>Retraites, protection sociale, sécurité sociale, services publics, FP et statut, salaires, écologie, égalité femmes-hommes, santé, lutte contre extrême droite sont autant de dossiers qui permettent de concrétiser la conception d'une société plus juste et plus solidaire. Le SNES-FSU doit plus particulièrement mandater la FSU pour un travail commun sur les questions de santé et de protection sociale.</i> <i>Les réformes éducatives menées par le gouvernement doivent être aussi, dans notre champ de syndicalisation, l'occasion de faire apparaître des principes communs et le refus du tri social.</i>
018	Comment poursuivre le travail avec Solidaires ?	TOU – Remplacer le paragraphe par : <i>Le travail mené se fait actuellement de manière privilégiée avec la CGT : il doit se poursuivre dès que c'est possible avec Solidaires. Dès lors s'impose une communication systématique auprès de Solidaires des avancées et des travaux menés avec la CGT.</i>
019	Et plus largement, avec les forces syndicales intéressées, sans exclusive ?	TOU – Remplacer le paragraphe par : <i>Ce travail doit se faire plus largement avec les forces syndicales intéressées par notre projet de luttés et de transformation sociale.</i>

020	Comment impliquer les militant·es et les syndiqué·es ?	TOU – Remplacer le paragraphe par : <i>Le SNES-FSU fera une information régulière aux syndiqué·es autour des échanges et travaux engagés afin de donner corps à la dynamique et montrer qu’il ne s’agit plus de théorie.</i> <i>La FSU doit appeler à poursuivre les initiatives locales quant aux mobilisations et aux travaux inter OS.</i>
021	Enfin, l’après Covid a vu le développement du collectif Plus Jamais ça/alliance écologique et sociale, alliance originale d’organisations syndicales et d’associations qui a permis un travail approfondi autour des questions environnementales. Ce collectif trouve aujourd’hui ses limites.	TOU - Supprimer : Ce collectif trouve aujourd’hui ses limites.
022	Faut-il poursuivre la stratégie de travail intersyndical et interassociatif sur ce champ, voire sur d’autres ?	TOU – Remplacer le paragraphe par : <i>Il faut poursuivre le travail dans ce cadre ainsi que sur d’autres champs comme l’antiracisme, l’antifascisme, le féminisme...</i>
023		TOU -
024	Fiche 2 - L’avenir du SNES et de la FSU	Remplacer par : <i>Fiche 2 – Les perspectives du SNES et de la FSU</i>
025	L’institution depuis 2023 d’une CAP 2 nd degré nécessite un travail commun plus important et plus régulier entre le SNES, le SNUEP et le SNEP. Nous ne partons pas de rien. Depuis plusieurs années nous travaillons ensemble, au niveau national comme académique : publications, stages, partages de locaux dans certaines académies, etc. Des collaborations ponctuelles se font sur certains dossiers, au	TOU – Supprimer : L’institution depuis 2023 d’une CAP 2nd degré nécessite un travail commun plus important et plus régulier entre le SNES, le SNUEP et le SNEP. Nous ne partons pas de rien. Depuis plusieurs années nous travaillons ensemble, au niveau national comme académique : publications, stages, partages de locaux dans

	niveau national comme académique : emploi, lettres ostic...	<p>certaines académies, etc. Des collaborations ponctuelles se font sur certains dossiers, au niveau national comme académique : emploi, lettres ostic...</p> <p>Remplacer par :</p> <p><i>Si le SNES, le SNUEP et le SNEP ont l'habitude de travailler ensemble à tous les niveaux (national comme académique : publications, stages, partages de locaux dans certaines académies, etc.), l'institution depuis 2023 d'une CAP 2nd degré exige le renforcement de ce travail entre le SNES, le SNUEP et le SNEP. Cela peut se concrétiser le cas échéant par des secteurs communs (emploi / carrières).</i></p>
026	Comment aller plus loin pour plus d'efficacité ? Pourrait-on, par exemple construire des secteurs communs SNES-SNUEP, sans empiéter bien sûr sur le champ de syndicalisation de chaque syndicat national ?	<p>TOU –</p> <p>Remplacer le paragraphe par :</p> <p><i>Alors que le SNES s'engage avec la FSU dans le travail favorisant l'unification syndicale à travers la construction du nouvel outil syndical, il continue de porter l'idée d'une unification du 2nd degré au sein de la FSU, dans un même syndicat.</i></p>
027	Le SNES a une place spécifique dans la FSU, en tant que premier SN en nombre d'adhérent-es. Ceci lui donne des responsabilités qu'il n'est pas toujours facile de remplir, tant les militant-es sont sollicité-es. En effet, la FSU est et doit rester une fédération de SN, les militant-es FSU gardant un ancrage fort dans leur SN. Le SNES a souvent le premier rôle dans les CSA académiques, avec une lourde charge de travail qui nécessiterait un plus grand nombre d'élu-es du SNES dans ces instances. Enfin, les enjeux pour le SNES dans le traitement des questions éducation au sein de la FSU sont majeurs car la nécessité de l'unité du second	<p>TOU –</p> <p>Remplacer le paragraphe par :</p> <p><i>Le SNES a souvent le premier rôle dans les CSA académiques et doit continuer de l'avoir du fait des enjeux et de l'importance de la défense de l'unité du second degré. Les cadres de travail commun sont à réfléchir aussi avec le 1er degré, notamment sur les personnels précaires : AESH, non titulaires. Des thématiques comme l'action sociale et la santé au travail font également partie de ces cadres de travail commun...</i></p>

	degré est à défendre.	
028	L'évolution de la FSU est nécessaire dans le contexte actuel d'attaques contre les services publics et de mépris du gouvernement pour les partenaires sociaux. Le projet d'élargissement de la FSU doit pouvoir être poursuivi, notamment dans la Fonction Publique d'État. Il y a aussi urgence à redonner une impulsion au projet éducatif de la FSU. Liens 1 ^{er} degré / 2 nd degré / Supérieur, projet de culture commune, formation des maitres... les sujets ne manquent pas. Plus largement, il est nécessaire d'impulser et populariser le projet de société porté par la FSU, dans le nouveau contexte politique, social, environnemental.	TOU – Remplacer le paragraphe par : <i>Dans le contexte actuel d'attaques contre les services publics et de mépris du gouvernement pour les OS, la FSU doit évidemment renforcer son ancrage, dans l'Éducation Nationale comme dans l'ensemble de la Fonction publique d'État où elle doit continuer à s'implanter (sur la base de nos valeurs) et élargir son audience et son champ d'intervention : c'est le moyen de renforcer sa représentativité et, avec elle, la capacité à porter la revendication d'une Fonction publique statutaire renforcée ; c'est plus globalement le moyen d'impulser et de populariser le projet de société porté par la FSU, dans le nouveau contexte politique, social, environnemental, en le faisant partager à un plus grand nombre d'agents.</i>
029	Quel travail commun dans la FSU et quelle organisation de ce travail pour redonner cette impulsion, à moins d'un an du congrès fédéral national ?	TOU – Remplacer le paragraphe par : <i>Le SNES-FSU réaffirme la nécessité d'investir pleinement les collectifs d'animation sur le champ éducatif au sein de la FSU. C'est évidemment déjà le cas, mais c'est le moyen de faire vivre le projet éducatif de la FSU en soulignant les liens 1^{er} degré / 2nd degré / Supérieur, ainsi que notre projet de culture commune.</i>
030		TOU -
031	Fiche 3 - Développer notre politique de syndicalisation de masse	TOU -
032	Être un syndicat de masse n'est pas seulement une ambition mais une nécessité si l'on veut peser et porter nos mandats dans le contexte politique actuel et dans la FSU. Cela consiste d'abord à proposer l'adhésion à toutes et	TOU – Remplacer le paragraphe par : Être un syndicat de masse n'est pas seulement une ambition mais

	<p>tous, en toutes circonstances. Depuis le congrès 2022, plusieurs outils numériques ont été mis en place pour favoriser le suivi de l'adhésion mais ils ne sont pas suffisamment utilisés. Les publications contribuent également à cet effort de syndicalisation. Il faut certainement renforcer la formation syndicale pour aider les militant·es à proposer adhésion et réadhésion de façon plus systématique.</p>	<p>une nécessité si l'on veut peser et porter nos mandats dans le contexte politique actuel et dans la FSU. <i>La syndicalisation doit donc être réaffirmée comme un élément clef du militantisme : il ne s'agit pas de céder à des formes de clientélisme, mais d'intégrer la syndicalisation comme un des leviers au service des mobilisations.</i> Cela consiste d'abord à <i>Cela passe par le fait de proposer l'adhésion à toutes et tous, en toutes circonstances, en soulignant systématiquement ce qu'apporte notre organisation syndicale et l'importance de la renforcer dans le cadre du rapport de force nécessaire pour faire avancer nos revendications. Les publications diverses contribuent à concrétiser l'engagement du SNES-FSU et montrent l'intérêt de s'y syndiquer. Il faut continuer à renforcer la formation syndicale pour aider les militant·es à proposer adhésion et réadhésion de façon plus systématique. Depuis le congrès 2022, plusieurs outils numériques ont été mis en place pour favoriser le suivi de l'adhésion : il faut continuer à en faire connaître l'intérêt pour permettre aux militant·es de davantage se les approprier.</i></p>
033	<p>Le SNES est bien organisé pour s'adresser aux fonctionnaires, en poste dans les établissements. Mais nous devons aller plus vers les collègues non titulaires, AED, AESH, en nombre de plus en plus important, en donnant plus d'ampleur à nos secteurs non titulaires, des S3 au S4. Les entrant·es dans le métier sont moins syndiqué·es qu'avant. Nous devons reconstruire une culture militante auprès des plus jeunes. Le kit d'accueil, fait en ce sens, n'a pas eu toute l'efficacité souhaitée.</p>	<p>TOU – Ajouter après « des S3 au S4 » : <i>Le SNES-FSU doit développer des campagnes d'information nationales et permettre la diffusion d'outils en masse à destination de ces personnels. Cela facilite la démarche de contact dans les établissements, et concrétise le travail mené par le SNES-FSU afin d'être légitimé davantage auprès de ces personnels.</i></p> <p>Supprimer (déplacer dans le paragraphe suivant): Les entrant·es dans le métier sont moins syndiqué·es qu'avant. Nous devons reconstruire une culture militante auprès des plus jeunes. Le kit d'accueil, fait en ce sens, n'a pas eu toute l'efficacité</p>

		souhaitée.
034	Comment s'adresser aux étudiant·es se destinant à nos métiers ?	<p>TOU – Supprimer : Comment s'adresser aux étudiant·es se destinant à nos métiers ?</p> <p>Ajouter :</p> <p><i>Les entrant·es dans le métier sont moins syndiqué·es qu'avant. Nous devons reconstruire une culture militante auprès des plus jeunes. Le SNES-FSU doit mener un travail systématique dans les INSPE pour diffuser ses analyses et revendications auprès des étudiant·es.</i></p>
035	Des actions sont réalisées depuis 2022 pour syndiquer plus les retraité·es : dans ce cadre, il faut que des stages actifs, actives, retraité·es soient proposés dans tous les S3, notamment sur le départ en retraite, afin de faire connaître à tous l'intérêt qu'il y a à rester syndiqué·e après le départ en retraite.	<p>TOU -</p> <p>Remplacer le paragraphe par :</p> <p><i>Les adhérent·es retraité·es du SNES au nombre de 7000 appartiennent statutairement à un secteur assimilé à une catégorie avec un budget spécifique, des publications. Les responsables académiques se réunissent périodiquement, et tous les ans, une AG réunit ceux-ci avec des délégués de S1.</i> Des actions sont réalisées depuis 2022 pour syndiquer plus les retraité·es ; <i>il faut les poursuivre et les amplifier : élection aux instances de tout niveau, améliorer la visibilité des retraités par des articles dans la presse syndicale... L'activité des retraité·es est multiforme : permanences «départs à la retraite», stages actives, actifs/retraité·es sur le sujet, la défense des droits, mais aussi l'interrogation sur la place des retraité·es dans la société, la protection sociale, l'accès à la santé, les services publics, la réflexion et l'action en commun avec les actives, actifs sur la transformation sociale, objectifs de notre syndicalisme.</i> dans ce cadre, Il faut que des stages actifs, actives, retraité·es soient</p>

		proposés dans tous les S3, notamment sur le départ en retraite, afin de faire connaître à tous l'intérêt qu'il y a à rester syndiqué.e après le départ en retraite.
036	Il faut mieux armer les S1 pour accueillir les nouveaux collègues et participer à la syndicalisation.	<p>TOU –</p> <p>Remplacer le paragraphe par :</p> <p><i>La section académique doit proposer un stage pour les nouveaux-elles adhérent-es (afin de présenter le SNES, son histoire, son fonctionnement, ses analyses et ses revendications).</i></p> <p><i>Il faut par ailleurs mieux aider les S1 à accueillir les nouveaux-elles collègues et à participer à la syndicalisation en leur fournissant divers outils et publications. Pour cela, le SNES-FSU doit systématiser les réunions de S1 animées par les S2. Pour renforcer les S1 et lutter contre leur isolement, le SNES-FSU développera des outils d'échange facilitant la mise en commun et la diffusion d'informations entre les S1 sous la responsabilité des S2.</i></p>
037	En dehors des efforts de formation syndicale, comment faire pour favoriser l'investissement syndical des S1 ? Le site internet peut-il y contribuer ?	<p>TOU –</p> <p>Remplacer le paragraphe par :</p> <p><i>Le SNES-FSU développera un équivalent numérique du mémo du S1, dont le rôle est de légitimer le rôle de secrétaire ou de correspondant.e d'établissement en lui donnant accès à une base d'informations validée et mise à jour par les secteurs nationaux. Celle-ci pourra aborder sous forme de questions tous les aspects de nos métiers : vie de l'établissement, droits et enjeux, textes réglementaires, vie syndicale, en passant par tous les éléments de la carrière des collègues. Cet outil ne devra être accessible qu'aux militant-es de tous les échelons de notre</i></p>

		<p><i>organisation et donc intégré à l'espace militant de l'espace adhérent. Cet outil sera aussi une plateforme centralisant les informations propres au fonctionnement des académies et à la déclinaison locale des textes réglementaires que les secteurs auront collectés.</i></p> <p><i>Cet outil permettra aussi de faire vivre à sa manière notre syndicalisme au plus près du terrain.</i></p>
038	<p>Il n'est plus temps d'hésiter à répondre à la concurrence syndicale. Nous pouvons mieux valoriser les spécificités et forces du SNES : réflexion sur le métier, projet éducatif, transformation sociale, force de revendication et d'action, militant·es au plus près du terrain...</p>	<p>TOU –</p> <p>Ajouter à la fin :</p> <p>Il n'est plus temps d'hésiter à répondre à la concurrence syndicale. Nous pouvons mieux valoriser les spécificités et forces du SNES : : réflexion sur le métier, projet éducatif, transformation sociale, force de revendication et d'action, militant·es au plus près du terrain, <i>culture syndicale qui organise et structure le débat pluraliste, sont aussi des vecteurs de syndicalisation.</i></p>
039		<p>TOU -</p> <p>Ajouter :</p> <p><i>Dans le cadre des revendications correspondant à nos mandats, les luttes sont aussi une porte d'entrée importante vers le syndicat et le militantisme, Celles-ci doivent être construites avec les personnels afin de favoriser tant leur succès que l'engagement militant des collègues. A ce titre, le SNES-FSU construit et soutient les formes de lutte initiées à la base, s'implique dans la mesure du possible dans les AGs en y proposant des leviers de mobilisation. Ces cadres particuliers constituent aussi un terrain de syndicalisation et d'émergence de nouveaux·elles militant·es potentiel·les.</i></p>

040	Fiche 4 - Le SNES-FSU dans le syndicalisme international	TOU -
041	Le SNES-FSU est un des rares syndicats à porter au niveau international la voix des personnels du second degré tout en promouvant un syndicalisme de lutte et de transformation sociale. Sur la base des mandats des congrès de Rennes et de Montpellier, il poursuivra sa réflexion sur une meilleure intégration des dimensions européenne et internationale dans ses activités.	TOU -
042	Membre fondateur de l'Internationale de l'Éducation, le SNES-FSU s'implique et pèse politiquement dans la région Europe au sein du Comité Syndical Européen de l'Éducation mais aussi au-delà. Des déplacements réguliers, pour participer en présentiel aux différentes initiatives et réunions sont une composante indispensable des relations internationales.	TOU -
043	Les échanges avec les syndicats de l'éducation confirment la pénurie mondiale d'enseignant-es, les attaques contre les droits syndicaux et les préoccupations autour des nouvelles technologies et l'IA.	TOU -
044	Quelles thématiques en lien avec les évolutions du service public d'éducation pourraient être approfondies avec les partenaires syndicaux au niveau européen comme mondial ?	TOU - Remplacer le paragraphe par : <i>Dans les nombreux conflits (Ukraine, Arménie, Moyen-Orient, Afrique...), le droit à l'éducation et à la sécurité des élèves et des personnels est bafoué. La course aux armements prive les populations des budgets sociaux et des augmentations de salaires qui leur sont nécessaires pour vivre dignement.</i> <i>Le SNES-FSU cherchera à promouvoir une culture de Paix et dénoncera l'«économie de guerre» tant dans ses rencontres avec ses partenaires syndicaux qu'en participant aux campagnes menées par les associations promouvant la Paix et le désarmement (ICAN...).</i>

045	La démocratie, le droit à l'éducation publique et gratuite et les droits syndicaux sont menacés dans de nombreux pays. Face à cela, la solidarité entre syndicats est indispensable, le SNES-FSU continuera à soutenir politiquement les syndicats enseignants victimes de discrimination ou de répression. Il consacre une part des cotisations à développer et financer des projets de coopération syndicale avec des organisations notamment d'Afrique francophone, d'Asie et d'Europe centrale et orientale. Il continuera à soutenir le Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation et participera à des forums sociaux.	TOU -
046	Comment développer la coopération syndicale ?	TOU -
047	Malgré une communication multisupport, l'activité du secteur international reste trop peu connue des adhérent·es et militant·es.	
048	Comment mieux faire connaître et partager cette dimension de l'activité du SNES-FSU auprès de nos syndiqué·es ?	
049		TOU -
050	Fiche 5 - L'urgence écologique au cœur de notre syndicalisme	TOU -
051	Si rien n'est fait, la planète deviendra inhabitable. Depuis l'ère préindustrielle, les années 2016, 2019 et 2022 sont les plus chaudes jamais enregistrées. En l'absence d'actions fortes, un réchauffement moyen de l'ordre de 3 ou 4°C d'ici la fin du siècle pourrait se produire. Avec de telles températures, 75% de la population mondiale sera exposée à des vagues de chaleur mortelles.	TOU - Supprimer : Si rien n'est fait, la planète deviendra inhabitable.
052	Les injustices climatiques sont toujours plus fortes : 1% des plus fortuné·es ont généré en 2019 autant d'émissions	TOU - Les injustices climatiques sont toujours plus fortes : 1% des plus

	<p>carbone que 5 milliards de personnes, soit les deux tiers les plus pauvres de l'humanité. Le SNES-FSU défend une sortie du modèle capitaliste dominant, qui épuise les ressources planétaires. Cette rupture doit prendre en compte les enjeux de justice sociale : renforcer la protection sociale, la sécurité alimentaire et garantir le droit fondamental à un environnement sain.</p>	<p>fortuné-es ont généré en 2019 autant d'émissions carbone que 5 milliards de personnes, soit les deux tiers les plus pauvres de l'humanité.</p> <p>Ajouter : <i>La planète est en passe de devenir inhabitable pour une majorité de la population mondiale, et il est urgent de se mobiliser en faveur d'une rupture.</i></p> <p>Reformuler :</p> <p>Le SNES-FSU défend une sortie du modèle capitaliste <i>dominant, le capitalisme</i>, qui épuise les ressources planétaires <i>et les humains.</i></p> <p>Cette rupture doit prendre en compte les enjeux de justice sociale : renforcer la protection sociale, la sécurité alimentaire et garantir le droit fondamental à un environnement sain.</p>
053	<p>Quel modèle social et économique, au-delà du seul crédo de la croissance, pour surmonter les crises climatiques, la disparition de la biodiversité et l'épuisement des ressources planétaires tout en garantissant la justice sociale ?</p>	<p>TOU –</p> <p>Remplacer le paragraphe par : <i>Le SNES-FSU maintient son engagement dans les mouvements écologistes.</i></p>
054	<p>En France, le SNES-FSU dénonce la criminalisation des mouvements écologistes, la répression violente des manifestations ou des mobilisations. Il s'engage à s'investir avec la FSU contre les grands projets inutiles et l'artificialisation des terres. L'accaparement de l'eau, par exemple avec les méga-bassines, va à l'encontre de nos mandats de Montpellier sur l'agriculture.</p>	<p>TOU -</p> <p>Ajouter :</p> <p>En France, <i>comme il dénonce la criminalisation du mouvement syndical</i>, le SNES-FSU dénonce la criminalisation des mouvements écologistes, la répression violente des manifestations et des mobilisations.</p> <p>Il s'engage à s'investir avec la FSU <i>dans des cadres unitaires</i> contre les grands projets inutiles et l'artificialisation des terres.</p>

		L'accaparement de l'eau, par exemple avec les méga-bassines, va à l'encontre de nos mandats de Montpellier sur l'agriculture.
055	Le SNES-FSU demande que les DROM soient inclus dans les plans canicule, notamment en raison des risques liés à la chaleur humide.	TOU -
056	Notre organisation doit aussi réfléchir à sa responsabilité environnementale. Comment évaluer l'impact environnemental de nos pratiques militantes, à tous les niveaux de notre organisation et les faire évoluer afin de leur donner une dimension plus écologique ? Comment mieux intégrer la dimension écologique dans nos mobilisations ?	TOU –
057		TOU -
058	Fiche 6 - Un syndicalisme féministe	TOU -
059	Partout, les droits des femmes sont la cible privilégiée des obscurantismes et des extrémismes. Nos mandats restent d'actualité pour consolider les acquis sociaux et obtenir de nouvelles avancées. Les luttes féministes rassemblent et permettent de mener un travail d'unification et de renouvellement du mouvement syndical.	<p>TOU</p> <p>Ajouter au début : <i>Le SNES-FSU combat le sexisme au quotidien.</i></p> <p>Remplacer un terme : Partout, les droits des femmes sont la cible privilégiée des obscurantismes et des extrémismes. <i>des réactionnaires.</i> Nos mandats restent d'actualité pour consolider les acquis sociaux et obtenir de nouvelles avancées.</p> <p>Ajouter : <i>L'inscription dans la constitution de la liberté d'avoir recours à l'IVG ne garantirait pas l'effectivité de ce droit.</i> <i>Dans un contexte de remise en cause et de menaces sur l'IVG dans certains pays, la défense des droits des femmes doit s'accompagner de la réouverture des centres IVG fermés, du soutien au planning familial, de la fin de la clause de conscience.</i></p>

		<p><i>L'inégalité face au système de santé est flagrant. Le SNES-FSU devra faire campagne pour dénoncer toutes les inégalités.</i></p> <p>Les luttes féministes rassemblent et permettent de mener un travail d'unification et de renouvellement du mouvement syndical.</p>
060	Quels outils d'action et de sensibilisation à déployer au niveau local ? Comment unifier les plateformes revendicatives ?	TOU -
061	Défendre l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est aussi agir au sein du syndicat. Il continuera à travailler à la féminisation des équipes syndicales. La place des femmes se mesure par le taux de représentativité dans les instances et les sections mais se matérialise aussi en temps de décharge. Ce deuxième point devra faire l'objet d'une évaluation portée à la connaissance de la CAN annuellement.	<p>TOU -</p> <p>Défendre l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est aussi agir au sein du syndicat. Il continuera à travailler à la féminisation des équipes syndicales. La place des femmes se mesure par le taux de représentativité dans les instances et les sections mais se matérialise aussi en temps de décharge. Ce deuxième point devra faire l'objet d'une évaluation portée à la connaissance de la CAN annuellement.</p> <p>Ajouter :</p> <p><i>La place des femmes se mesure aussi à leur présence effective dans les instances internes, à leurs prises et leur temps de parole.</i></p> <p><i>Le SNES-FSU propose la création en son sein d'un observatoire de la place des femmes pour mener un travail d'analyse permettant de mesurer les évolutions. Le SNES-FSU s'appuiera pour cela sur l'expérience de l'observatoire de la place des femmes dans la FSU.</i></p>
062	Le SNES veille à favoriser l'accès des femmes aux responsabilités dans les instances internes et	TOU -

	représentatives.	
063	Que mesurer pour quantifier et améliorer ?	TOU -
064	Les mesures incitatives (prise en charge des frais de garde) sont peu sollicitées. Les aménagements organisationnels pour concilier l'engagement syndical avec les contraintes personnelles et parentales (horaire et durée des réunions, temps de déplacement...) sont difficilement appliquées. Une enquête auprès des militant·es permettrait d'objectiver les leviers et les freins à l'engagement militant.	<p>TOU -</p> <p>Ajouts :</p> <p>Les mesures incitatives (prise en charge des frais de garde) sont peu sollicitées, car méconnues. Il faudra mieux diffuser ces mesures incitatives auprès des collègues militant·es et poursuivre le travail de réflexion autour des aménagements organisationnels pour concilier l'engagement syndical avec les contraintes personnelles et parentales (horaire et durée des réunions, temps de déplacement...) sont difficilement appliquées. Une enquête auprès des militant·es permettrait d'objectiver les leviers et les freins à l'engagement militant.</p> <p>Ajouter :</p> <p><i>Au-delà, le SNES-FSU réaffirme l'importance de développer un véritable service public de la petite enfance qui permettra aussi de lever des freins de manière plus structurelle.</i></p>
065	Une cellule de veille interne contre les violences sexistes et sexuelles existe au sein du syndicat. En parallèle, la mise en œuvre du mandat de congrès de Montpellier visant à se doter d'un cadre général de procédures permettant la gestion du contradictoire et la définition de modalités de protection de la victime, pouvant aller jusqu'à un dessaisissement des responsabilités de la personne mise en	TOU -

	cause reste d'actualité.	
066	Dans quel cadre de réflexion collective mettre en œuvre ce mandat, en s'appuyant notamment sur l'expertise du groupe égalité femmes/hommes ?	TOU -
067		TOU -
068	Fiche 7 - Notre syndicalisme au coeur de la démocratie : faire face à la crise démocratique	TOU -
069	La crise démocratique se manifeste par une abstention à un niveau record et par une perte de confiance envers les institutions et les partis politiques, tandis que le débat public se fait de plus en plus sur le mode du clivage systématique. Le pouvoir fait un usage de plus en plus formaliste des mécanismes institutionnels au mépris des aspirations sociales.	<p>La crise démocratique se manifeste par une abstention à un niveau record et par une perte de confiance envers les institutions et les partis politiques, tandis que le débat public se fait de plus en plus sur le mode du clivage systématique.</p> <p>Ajouter :</p> <p><i>Le concentration des médias contrôlés par quelques grands groupes pose un problème pour le pluralisme de l'information et constitue donc un danger pour la démocratie. Le SNES-FSU défend le principe de mesures anti-concentration fortes et d'un cadre garantissant ce pluralisme.</i></p> <p>Le pouvoir fait un usage de plus en plus formaliste des mécanismes institutionnels au mépris des aspirations sociales.</p>
070	Tout cela favorise la montée des forces d'extrême droite, contre lesquelles le syndicalisme doit se mobiliser et agir. Cette crise n'est pas strictement nationale mais touche plus ou moins tous les pays démocratiques.	TOU -
071	Le syndicalisme de transformation sociale doit jouer un rôle dans la construction d'alternatives.	TOU -
072	Comment peut-il impulser une dynamique dans ce sens tout en conservant son indépendance vis-à-vis des partis ?	TOU -

073	Une rénovation de la démocratie sociale semble aussi indispensable pour que, par ailleurs, il joue pleinement son rôle de représentation des salarié·es, actifs, actives et retraité·es et de leurs intérêts.	TOU -
074	Cette crise est aussi une crise de toutes les formes de l'engagement, y compris associatif, qu'il est nécessaire de favoriser par des mesures concrètes, à la fois individuelles et collectives.	TOU -
075	Pour redonner du sens au débat public, quelles évolutions des formes démocratiques de participation et d'expression des citoyen·nes pourraient être proposées (démocratie participative, usage du referendum...)?	TOU -
076	Il est aussi nécessaire de déterminer différemment les politiques publiques en associant, dès l'amont, les agent·es et usager·es tout en articulant cette méthode avec les procédures de décision proprement politiques.	TOU -
077	L'état de droit permet de garantir le respect des libertés fondamentales y compris contre un pouvoir politique majoritaire.	TOU - Suppression : L'état de droit permet de garantir le respect des libertés fondamentales y compris contre un pouvoir politique majoritaire.
078	Comment améliorer la possibilité de recours des citoyen·nes face aux décisions politiques contestables ?	TOU -
079	Le SNES-FSU réaffirme ses mandats pour une police républicaine soucieuse de l'intérêt général et de la protection des citoyen·nes.	TOU - Ajouter : <i>La répression du mouvement social a confirmé les dérives sécuritaires et la multiplication des violences policières.</i> Le SNES-FSU réaffirme <i>donc</i> ses mandats pour une police républicaine

		soucieuse de l'intérêt général et de la protection des citoyen·nes.
080		TOU - La démocratie doit aussi exister dans les entreprises et dans les établissements scolaires.
081	Fiche 8 - Un syndicalisme qui lutte pour les droits et contre les discriminations	TOU - Ajouter un terme : Fiche 8 - Un syndicalisme qui lutte pour les droits et contre toutes les discriminations
082	Lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie	TOU - Supprimer : Lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie Remplacer par : Lutte contre tous les racismes et la xénophobie
083	Nos mandats de lutte contre les discriminations racistes, antisémites et xénophobes à la fois dans la société et dans l'école doivent être approfondis sur deux questions.	TOU - Remplacer le paragraphe par : Nos mandats de lutte contre toutes les discriminations racistes ; antisémites et xénophobes ou fondées sur l'appartenance réelle ou supposée à une religion, notamment juive ou musulmane , à la fois dans la société et dans l'école doivent être approfondis.
084	Comment combattre les actes et propos antisémites, racistes et xénophobes ?	TOU -
085	Le racisme et les difficultés d'accès au logement, à l'éducation, à l'emploi persistent pour les Roms ; comment l'école peut-elle devenir un lieu d'intégration ?	TOU -

085 bis		<p>Ajouter le paragraphe:</p> <p><i>Les LGBTIphobies qui existent à l'École et en dehors de l'École doivent faire l'objet d'une réflexion et d'une action syndicales. Cela passe par de la formation des personnels, en formation initiale et continue, par une pression constante sur le Ministère pour que des actions et du matériel soient produits régulièrement et que les élèves et personnels soient protégés-lorsqu'elles et ils sont victimes de discriminations.</i></p>
086	Fin de vie	TOU -
087	Le projet de loi sur le droit à mourir dans la dignité a été sans cesse retardé, du fait des pressions conservatrices et religieuses.	TOU -
088	Quelles modalités d'exercice du droit à choisir sa mort le SNES-FSU doit-il défendre ?	TOU -
089	Pour la paix et la justice dans le monde	TOU -
090	Le SNES-FSU, engagé pour la paix, estime que le développement des droits démocratiques est une de ses conditions, comme le recours à la diplomatie et au multilatéralisme dans le cadre du droit international.	TOU -
091	La guerre en Ukraine perdure. Le SNES-FSU condamne l'agression russe, appelle au retrait des troupes russes et à l'ouverture de négociations.	TOU -
092	<p>À Gaza, Israël a répondu aux actes de terreur perpétrés par le Hamas le 7 octobre par des massacres de civils qui doivent cesser et un blocus qui doit être levé.</p> <p>Les mobilisations qui ont eu lieu ont pu donner l'impression qu'il s'agissait de choisir un camp.</p>	<p>TOU -</p> <p>Remplacer le paragraphe par :</p> <p>À Gaza, Israël a répondu aux actes de terreur perpétrés par le Hamas le 7 octobre par des massacres massifs et injustifiables de civils qui doivent cesser et un blocus qui doit être levé et par</p>

		<p><i>l'aggravation d'un blocus qui doit être levé immédiatement.</i></p> <p>Les mobilisations qui ont eu lieu ont pu donner l'impression qu'il s'agissait de choisir un camp.</p> <p><i>Le SNES-FSU dénonce la position déséquilibrée de la France qui a marqué une rupture avec la politique diplomatique sur le conflit israélo-palestinien.</i></p> <p><i>Le SNES-FSU appelle la France à s'assurer du respect de l'ordonnance rendue le 26 janvier par la Cour internationale de Justice afin de prévenir un risque de crime de génocide à l'égard des Palestiniens de la bande de Gaza.</i></p>
093	Le SNES-FSU doit-il revoir sa façon d'intervenir sur la question en privilégiant les collaborations avec des organisations qui partagent ses analyses ?	<p>TOU -</p> <p><i>Le SNES porte au sein de la FSU la nécessité de continuer à s'impliquer dans le Collectif National pour une Paix Juste et Durable, et de contribuer dans la mesure du possible à l'unité la plus large pour la solidarité avec le peuple palestinien.</i></p>
094	Une paix juste et durable ne pourra être obtenue que par la reconnaissance internationale – à commencer par la France – de l'État de Palestine, l'arrêt de la colonisation et le démantèlement des colonies, la fin de l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza et la garantie de la sécurité de l'État d'Israël, dans le respect du droit international et des résolutions de l'ONU.	<p>TOU -</p> <p>Ajouter :</p> <p><i>Le SNES-FSU estime que les deux peuples ont droit de vivre en paix dans le cadre de frontières sûres et reconnues, définies par les résolutions de l'ONU.</i></p> <p>Supprimer une formulation :</p> <p>Une paix juste et durable ne pourra être obtenue que par la reconnaissance internationale – à commencer par la France – de l'État de Palestine, l'arrêt de la colonisation et le démantèlement des colonies, la fin de l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza et la garantie de la sécurité de l'État d'Israël dans le respect du droit international et des résolutions de l'ONU.</p> <p>Rajouter :</p> <p><i>Le SNES-FSU reste cependant ouvert quant aux « solutions » et</i></p>

		<p><i>n'en fétichise aucune (deux États, état binational). Celles-ci ne peuvent appartenir qu'aux populations concernées, dans le respect des principes précédents et de leur droit à l'autodétermination.</i></p> <p><i>Le SNES-FSU continue de demander la libération de Georges Ibrahim Abdallah, militant pro-palestinien emprisonné depuis 1984. Celui-ci, libérable depuis 1999, est détenu à la centrale de Lannemezan (65). Il a vu ses neuf demandes de libération conditionnelle rejetées, parfois en appel voire en cassation, sous la pression de gouvernements étrangers. Le SNES-FSU demande simplement le respect des règles de droit et sa libération immédiate et sans conditions.</i></p>
094 bis		<p>Ajouter un paragraphe :</p> <p><i>Le SNES-FSU condamne la Françafrique qui doit cesser : il s'agit en effet de pillages organisés des ressources naturelles, du rapatriement des profits en Occident en laissant aux peuples africains les conséquences catastrophiques en termes sanitaires, écologiques et de corruption.</i></p>
095	Une autre politique pour les migrant·es	TOU -
096	À l'heure où les conflits, les crises économiques et climatiques se multiplient, les migrant·es sont toujours plus nombreux et nombreuses à chercher refuge en Europe. Celle-ci se cadenasse et cela se traduit par des centaines de réfugié·es qui, contraint·es de recourir à des réseaux illégaux, mettent de plus en plus leur vie en jeu.	<p>TOU -</p> <p>Remplacer le paragraphe par :</p> <p><i>À l'heure où les conflits, les crises économiques et climatiques sont causées en grande partie par les pays riches (dont la France), ces pays n'accueillent qu'une infime minorité de migrations qui découlent de ces crises.</i></p> <p><i>Les candidats à l'exil sont de plus en plus nombreux et nombreuses. L'Europe et la France en particulier doivent rester</i></p>

		<p><i>des terres d'accueil, et mettre en œuvre des politiques dignes de ce nom pour leur accueil.</i></p>
097	<p>Quels principes pour une politique européenne d'accueil des migrant·es ?</p>	<p>TOU -</p> <p>Remplacer le paragraphe par :</p> <p><i>Il n'y a pas de crise des migrant·es mais une crise de l'accueil des migrant·es.</i></p> <p><i>Le SNES FSU réaffirme une nouvelle fois son mandat de régularisation de tous les sans papier.</i></p> <p><i>Écrite et votée grâce à l'extrême droite, la loi immigration est un scandale d'abord par ce qu'elle met en place comme mesures inégalitaires et racistes : préférence nationale, suspicion de fraude a priori, immigration « choisie », regroupement familial et conditions d'études rendues plus difficiles, y compris pour les étranger·ères en situation régulière, régularisations selon le bon vouloir des préfets ou selon les besoins économiques. Le SNES-FSU la combat ainsi que toutes les mesures qui pourraient la suivre, comme la suppression de l'AME.</i></p> <p><i>Les mineur·es isolé·es doivent être accueilli·es dignement, avoir accès à un logement, à un encadrement qui prennent en compte leur minorité et les spécificités qui en découlent. Cet accueil doit se faire dès leur arrivée sur le territoire et non pas après des mois de procédure pour vérifier leur minorité. Le SNES avec la FSU dénonce le recours à différents tests (notamment osseux) dont l'objectif est de contester la minorité des enfants pour ne pas avoir à les accueillir. Il réaffirme que la scolarisation est un droit, ainsi que l'accès aux examens. Ils doivent être effectifs pour toutes et tous et, pour pouvoir étudier dans de bonnes conditions, il faut aussi être logé·es dignement et avoir accès à</i></p>

		<i>la santé et aux loisirs.</i>
098	Comment rendre visible la nécessité de conditions d'accueil dignes ?	TOU -
099	Numérique et Intelligence artificielle	TOU -
100	Le déploiement de l'IA chamboule nos économies, nos manières de converser et pose de nombreuses questions en matière de droits et de libertés. Les dérives sont déjà visibles et la vigilance s'impose. Quelles garanties sur le droit à l'image, la propriété intellectuelle, la liberté de création ? Comment faut-il la réguler et cadrer son utilisation ?	TOU - Remplacer le paragraphe par : <i>Le SNES-FSU dénonce l'utilisation généralisée des données au mépris du droit, notamment de la propriété intellectuelle et du droit à l'image.</i>
101		
102	Fiche 9 - La communication du SNES-FSU	TOU -
103	La communication (papier, numérique, médias) du SNES-FSU permet de partager nos analyses et revendications. Elle est aussi un outil politique de mobilisation, de syndicalisation. Elle permet de populariser nos orientations chez les syndiqué-es, dans la profession, dans l'opinion publique, ainsi que dans la sphère médiatique et politique. Dans la construction du rapport de forces pour gagner des mobilisations, elle a une importance cruciale. Enfin, elle permet de rendre visible l'action du SNES-FSU à tous les niveaux.	TOU – La communication (papier, numérique, médias) du SNES-FSU permet de partager nos analyses et revendications. Elle est aussi un outil politique de mobilisation, de syndicalisation. Elle permet de populariser nos orientations chez les syndiqué-es, dans la profession, dans l'opinion publique, ainsi que dans la sphère médiatique et politique. Ajouter : <i>Conférences de presse, diffusion de dossiers de presse et tribunes, collectives notamment, doivent être des caisses de résonance et des outils de diffusion de nos analyses auprès du grand public.</i> Dans la construction du rapport de forces pour gagner des mobilisations, elle- <i>la communication</i> a une importance cruciale. Enfin, elle permet de rendre visible l'action du SNES-FSU à tous

		les niveaux.
104	En s'appuyant sur les mandats de Montpellier, le SNES-FSU élabore des campagnes qui articulent les différents supports (papier, site internet, réseaux sociaux, médias).	TOU -
105	Il cherche à développer de nouveaux canaux de diffusion. Il développera notamment la formation en communication multisupports des équipes militantes.	TOU - Ajouter : <i>La communication doit développer des vidéos courtes et efficaces, offrant un véritable décodage. Elle doit favoriser une diffusion large de ces nouveaux outils, notamment en les popularisant auprès des correspondant-es d'établissements qui peuvent s'en faire les relais.</i> <i>Attaché à s'appuyer sur les retours de ses S1 et à souligner son ancrage sur le terrain syndical et rendre toujours plus crédible son message, le SNES-FSU n'hésitera pas à chercher à collecter des vidéos, des visuels qui pourraient être produits par des collègues dans les établissements et en diffuser certains.</i>
106	Il doit aussi travailler à une meilleure articulation des divers supports de communication des S2, S3 et S4 : quels outils pourraient faciliter et optimiser le temps de travail des militant-es en charge de la communication et des publications dans les S3 et S2 ?	TOU – Remplacer <i>Le SNES-FSU doit mettre à disposition des maquettes de publications et de mails pour optimiser le travail de communication, mais aussi lui donner de la cohérence graphique.</i>
107	Le message du SNES-FSU doit être adapté aux supports et aux publics visés. Comment travailler davantage l'articulation papier/numérique, à tous les niveaux ?	TOU – Remplacer <i>Le SNES-FSU doit orienter sa communication papier (notamment l'US) sur un travail d'analyse de fond, potentiellement moins centré sur l'actualité.</i>

108	Toute communication vers la profession intégrera systématiquement un appel à syndicalisation. Un suivi chiffré des supports est nécessaire pour en améliorer l'efficacité : bilans des visites sur les sites et les réseaux, enquête de lectorat des publications papier, audit statistique sur les courriels. Le travail de valorisation et référencement du site national sera poursuivi.	TOU -
109	Comment intégrer les sites académiques dans cette démarche ?	TOU -
110	Des maquettes de courriels seront élaborées au niveau national et proposées aux S3 en différenciant adresse aux syndiqué·es et à la profession. Pendant les élections professionnelles, le SNES a développé des suppléments spécifiques à l'US sur un nouveau format pour s'adresser à la profession.	TOU - Oui.
111	Faut-il développer et systématiser cet outil ? Sur quels sujets ?	TOU - Remplacer le paragraphe par : <i>Ces outils doivent être développés : ils ont montré leur intérêt tant en interne qu'en externe pour faire partager analyse, projet éducatif, et favoriser les mobilisations.</i> <i>De même, le SNES-FSU favorisera la diffusion de tracts d'informations par les collègues autour de leurs établissements, en direction des habitant·e-s du quartier et des parents d'élèves.</i>
112	Quelle articulation avec les publications existantes ?	TOU -
113		TOU -
114	Fiche 10 - La Formation syndicale	TOU -
115	La formation syndicale doit être pleinement investie par les	TOU -

	militant·es du SNES-FSU. Formation de militant·es, formation des adhérent·es, levier de syndicalisation, recrutement des S1, efficacité des militant·es : tous les aspects de notre activité militante sont concernés.	
116	Prendre des responsabilités au sein du SNES-FSU est une étape importante dans la vie militante. Ces militant·es en responsabilité sont essentiel·les au bon fonctionnement. De nombreux aspects de notre action et de notre organisation doivent être maîtrisés pour pouvoir assurer ces responsabilités dans les meilleures conditions possibles et permettre une activité militante plus sereine.	TOU -
117	Une formation syndicale la plus complète possible doit être pensée pour les militant·es qui prennent un mandat syndical S2 ou S3 : sur quels sujets en priorité construire ce nouveau module ? Cette formation pourrait être suivie avant la prise de fonction ou dans les mois qui suivent.	TOU -
118	Le mandat de Marseille d'accueil des nouveaux et nouvelles adhérent·es, repris à Montpellier a du mal à se mettre concrètement en place. Fidéliser et recruter de nouveaux et nouvelles militant·es, l'objectif est partagé.	TOU -
119	Quels outils, quels leviers pour permettre une réelle mise en place de ce mandat ?	TOU – Remplacer par : <i>Le SNES-FSU pourra systématiser, dans les messages d'information sur les stages, la promotion du principe du co-voiturage en proposant éventuellement un outil facilitateur.</i> <i>Le SNES-FSU doit développer des journées de réflexion disciplinaires sur le modèle des journées d'automne (cf. mandat de Montpellier).</i>

120	<p>Les frais de participation aux stages sont pris en charge par le SNES-FSU selon les modalités décidées par la CAN. Cependant, la réservation très en amont de l'hôtel et des transports pour limiter les frais oblige dans certains cas à engager des sommes assez importantes. L'avance des frais ne doit pas être un frein à la participation aux stages nationaux.</p>	<p>TOU –</p> <p>Supprimer :</p> <p>L'avance des frais ne doit pas être un frein à la participation aux stages nationaux.</p>
121	<p>Quelles modalités de prises en charge mettre en place pour lever cet obstacle à la participation aux stages nationaux ?</p>	<p>TOU -</p> <p>Remplacer le paragraphe par :</p> <p><i>L'avance des frais doit être proposée pour que cette question ne soit pas un frein à la participation aux stages nationaux.</i></p>
122	<p>La formation syndicale est un outil central de l'efficacité de notre action syndicale. Ce droit syndical doit être préservé et défendu face à de possibles attaques du gouvernement.</p>	<p>TOU -</p> <p>La formation syndicale est un outil central de l'efficacité de notre action syndicale. Ce droit syndical doit être préservé et défendu face à de possibles attaques du gouvernement.</p> <p>Ajouter :</p> <p><i>Le lien syndical de proximité avec la profession se construit aussi à travers des échanges sur ce qui est au cœur des métiers : de ce point de vue, il est urgent de développer des stages de formation syndicale autour des contenus disciplinaires, des pratiques pédagogiques et professionnelles : il s'agit de donner des espaces d'échange de pairs à pairs permettant partage de</i></p>

		<p><i>pratiques et approches critiques nourrissant l'expertise des personnels.</i></p> <p><i>Le SNES-FSU réaffirme qu'il n'est pas question de pallier les carences de formation continue, mais bien que proposer des cadres d'échange portant sur le métier et les pratiques professionnelles doit permettre de renforcer le lien avec les syndiqué-es, mais aussi d'intéresser l'ensemble de la profession qui peut trouver là un espace d'échange libéré des contraintes institutionnelles (pouvoir mener ces échanges sur le temps de travail est un atout à mettre en avant).</i></p>
123		TOU -
124	Fiche 11 - Militer au SNES-FSU	TOU -
125	Si militer au SNES peut être joyeux, les contraintes restent fortes : place du numérique en augmentation, contraintes matérielles non négligeables, y compris financières et en termes de décharges... Nous devons réfléchir au cadre dans lequel nous souhaitons exercer l'action militante.	TOU -
126	Pratiques militantes, bien-être des militant-es : tous les mandats votés à Paris et Montpellier n'ont pas été mis en œuvre. Concilier action militante et vie personnelle est parfois difficile notamment pour les militant-es en charge de famille. Globalement, l'urgence est souvent le maître mot, ce qui peut entraîner une certaine frustration quand le temps manque pour le débat et la réflexion de fond.	TOU -
127	Pour faciliter le travail militant, il faut favoriser la transmission des informations et connaissances, par exemple via un espace dédié sur le site ou par une meilleure utilisation du nuage. Augmenter le nombre de militant-es, mieux répartir les décharges pourrait permettre de réduire la charge de chacun-e. Les jeunes et les néo-titulaires ont des contraintes professionnelles et	TOU -

	personnelles plus fortes. Il faut en tenir compte quand on leur propose une responsabilité syndicale.	
128	Favoriser les binômes est une des solutions. Le burn-out syndical n'est plus rare et nous devons vraiment prendre en compte ce risque. Comment réduire la charge travail et la charge mentale de chacun-e ?	TOU - Remplacer le paragraphe par : <i>Les coresponsabilités doivent être développées ainsi que les "tuilages" entre militant-es expérimenté-es et nouveaux-elles militant-es, car il s'agit de leviers importants pour la féminisation et le renouvellement des équipes. Mutualiser le travail militant nécessite d'élargir le vivier, ce qui suppose de ne se priver d'aucune bonne volonté.</i>
129	La structuration de notre organisation en S1 ; S2/S3 ; S4 est efficace si ces niveaux sont liés les uns aux autres et que chacun garde ses attributions. L'usage de la visio pour nos instances et le rôle du numérique sont des atouts mais ne doivent pas devenir systématiques. De même l'organisation en secteurs est positive mais elle peut certainement être améliorée, par exemple en les coordonnant davantage.	TOU Ajouter à la fin : <i>Parce que le S2 assure l'animation de la vie du SNES-FSU dans le département, notamment dans le travail de renforcement des réseaux de S1, les sections académiques doivent les renforcer autant que possible, coordonner leur action, assurer un lien fort avec cet échelon de proximité, en étant vigilantes à leur place dans les instances délibératives afin d'éviter toute déconnexion.</i>
130	Faudrait-il envisager une évolution de notre fonctionnement, au niveau national et/ou local ?	TOU -
131		TOU -

Vote du Texte

Pour : 58 – Contre : 1 – Abstention : 0 – NPPV : 0